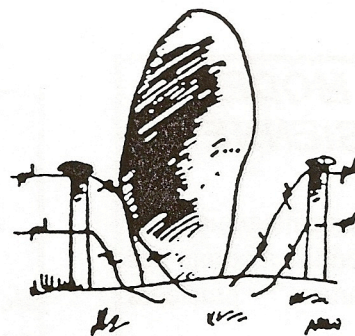


# Le Menhir Libre

Bulletin de l'Association des Menhirs libres

Carnac - Mars 1996 - n°7

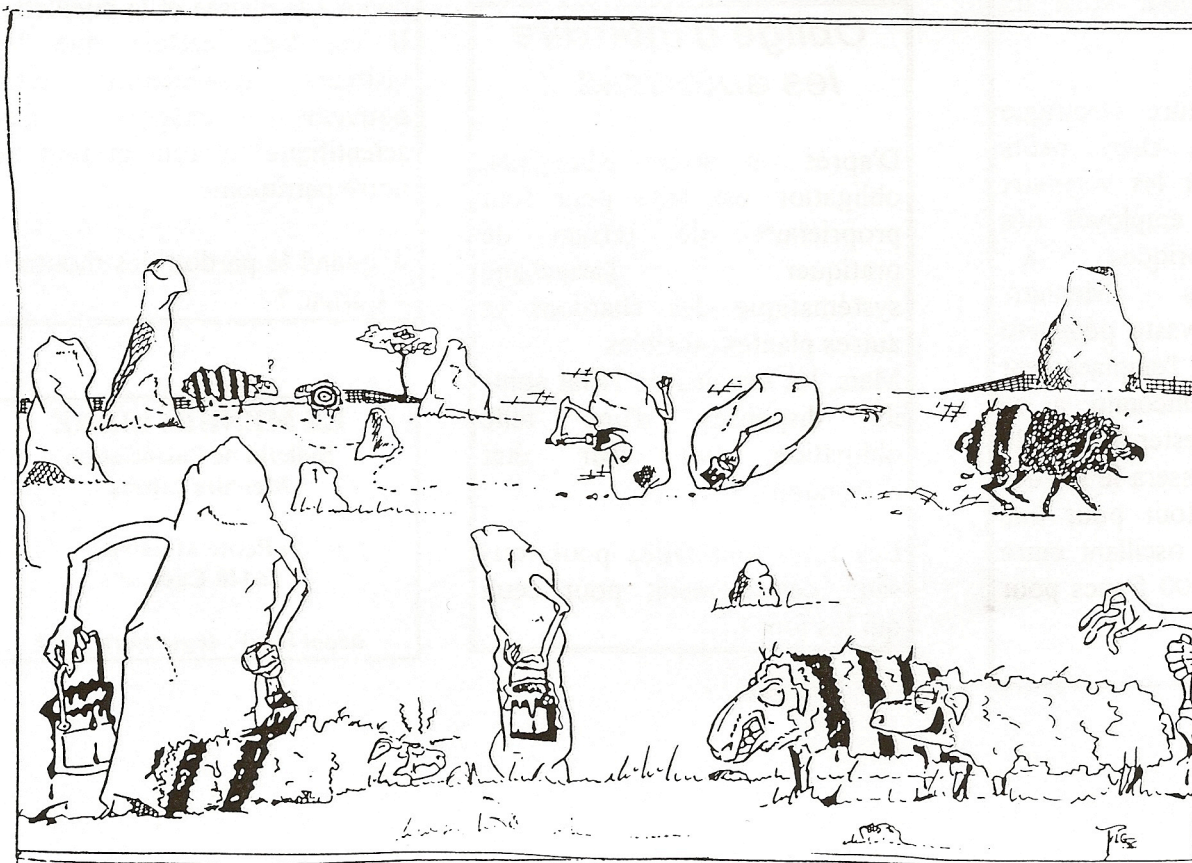


## EDITORIAL

### Affaires des Menhirs : Où en sommes-nous ?

L'Assemblée générale de Menhirs Libres à laquelle nous vous convions sera l'occasion de faire le point sur les événements écoulés durant l'année précédente. Et ils ont été nombreux ! Car contrairement à la rumeur, le projet n'est pas du tout abandonné et continu d'avancer à grands pas, comme en témoigne la poursuite des achats de terrains et de maisons voisines des alignements, la construction d'un nouveau centre d'accueil, l'arrivée des moutons qui nous était annoncée depuis le début de l'affaire, et plus récemment un appel d'offre à entreprise pour l'entretien des menhirs. En témoigne aussi l'intérêt de la police judiciaire de Rennes pour les archives de Menhirs Libres lors de la perquisition qu'elle a effectuée au siège social de l'Association le 22.02.1996, pour ne citer que ces quelques éléments parmi ceux qui seront développés à notre Assemblée Générale du 29 Mars à la salle du Ménéac.

Par contre ce qui n'avance pas, c'est l'enquête publique maintes fois annoncées, et maintes fois reportée, la consultation de la population, pourtant obligatoire ayant théoriquement pour objet de connaître son avis avant la réalisation du projet, et non celui de venir couronner après coup une opération déjà réalisée. Ne soyons pas dupes, le soi disant rejet de la route Nord-Ouest par notre Maire n'a en rien freiné l'ardeur des Monuments Historiques à poursuivre leur mirobolant projet d'aménagement des Menhirs et sa périphérie.



## A LA MODE PARISIENNE

La cause de l'engrillagement de nos pauvres menhirs a connu ces dernières années plusieurs modes.

La première consistait à veiller à ce qu'ils ne tombent pas, la seconde à protéger les couches archéologiques, puis la mode changeant à chaque saison, à préserver l'Asphodèle Blanche et plus récemment à servir de Parc à moutons.

La suite logique sera, sans aucun doute, une réserve protégeant les touristes d'une espèce rare, mystérieuse et non comestible : le Breton.

## PEPINIERE ET GARDERIE

Les Monuments Historiques viennent de faire appel à une entreprise pour l'entretien des alignements et quelques autres menues tâches dont voici un aperçu.

Déplacer la clôture électrique protégeant leurs chers petits moutons, évacuer les végétaux coupés par les employés des Monuments Historiques à l'intérieur des Menhirs. S'occuper d'une vaste pépinière de 4000 m<sup>2</sup> dont l'emplacement exact demeure inconnu à ce jour, destinée à tester le type de végétaux qui tapissera le sol des alignements, le tout pour une coquette somme oscillant entre 200.000 et 400.000 francs pour l'année.

## UN PROJET QUI AVANCE EN DORMANT

Pendant que des petites rumeurs nous font croire à l'abandon d'un grand projet des alignements, discrètement, plusieurs maisons riveraines des Menhirs viennent d'être rachetées par les Monuments Historiques. Comme l'une d'entre elle a été acquise avec son fond de commerce, nous restons perplexes sur son utilité future.

Servira-t-elle de :

- Bergerie pour les Gwen-hadu de Kerlescan
- Discothèque d'Etat
- Fast food au profit des Monuments Historiques.

(Cochez la bonne réponse)

...Quel suspens !..

## Obligé d'interdire les autorisés ?

D'après un arrêté Municipal, obligation est faite pour tout propriétaire de terrain de pratiquer l'arrachage systématique des chardons et autres plantes nuisibles.

Mais, les terrains de l'Etat sont-ils dispensés d'une telle obligation, vu leur état d'abandon ?

Les Lois sont faites pour tous sauf, certainement, pour ceux qui les font !..

## CARNAC / NEOLITHISME APPLIQUE, VERSION MODERNE !

Quel plaisir pour le regard que la nouvelle construction qui agrémente désormais les menhirs de Kerlescan. Avec tout le respect dû au site voici qu'entre deux Menhirs, se dresse une cabane à moutons, préfiguration d'autres constructions semblables dans d'autres lieux préhistoriques de Carnac.

Une fois de plus, on peut constater l'application pratique de la volonté de l'Etat de redonner au site son aspect "original". Chacun sait que nos lointains ancêtres utilisaient ce genre d'habitat pour abriter leurs moutons. Les clôtures électriques leur permettaient de vaquer à d'autres occupations comme la chasse et la cueillette. Il est bien certain que les visiteurs apprécieront cette nouvelle image "très scientifique" et tout et tout de notre patrimoine.

A quand le pardon des moutons à Carnac ?

**LE MENHIR LIBRE**  
Bulletin de l'association  
Menhirs Libres

la Petite Métairie  
56340 Carnac

dépot légal : septembre 1994